



[COMMUNIQUE DE PRESSE] ORANGE

- Triste réalité : jamais deux sans trois

La négociation a bloqué sur les augmentations générales pour toutes et tous, notamment chez les cadres représentant plus de la moitié des salariés et fonctionnaires.

Le passage sans encombre pour **Orange** de la crise sanitaire aurait dû permettre une augmentation significative des salaires. Lors de la présentation des résultats 2021, Orange avait atteint tous ses objectifs et prévoyait pour 2022 un cash-flow organique d'au **moins 2,9 milliards d'euros**. Les résultats du T1 sont d'ailleurs en ligne avec les prévisions.

Après deux années de modération salariale, la **CFDT** attendait une juste rétribution du travail, via une augmentation générale des salaires à la hauteur des efforts réalisés collectivement.

La dernière proposition d'Orange est loin des attentes de la **CFDT : 2,8 %** d'augmentation générale pour les non-cadres, et seulement **1,4 %** d'augmentation générale aux cadres.

Pour la **CFDT**, l'augmentation des salaires doit être collective et au-dessus de l'inflation qui est actuellement de **4,5 %**. Le maintien du pouvoir d'achat de chaque salarié reste une préoccupation majeure pour la **CFDT**.

En ce sens, la CFDT ne pouvait signer le projet d'accord proposé.

Deux poids, deux mesures

La première décision de la nouvelle directrice générale n'envoie pas un bon signal alors que sa propre rémunération globale fixe et variable a, quant à elle, quasiment doublé par rapport à celle de l'ex PDG d'Orange, sans parler de l'ajout de celle du futur président.

La politique de distribution du dividende favorise encore, et davantage, les actionnaires plutôt que les salariés.

Pour la **CFDT**, c'est un bien mauvais message envoyé aux salariés sur le partage de la valeur et sur les écarts de rémunération au sein de l'entreprise.



Documents

[ORANGE - Triste réalité : jamais deux sans trois](#)

Liens utiles

[\[ORANGE\] Réouverture de la négociation salariale ? La nouvelle Directrice génér...](#)